Le service vélo-bus **Conditions générales**

La STLévis a le plaisir d'offrir aux cyclistes le service vélo-bus. Ce service est offert durant les vacances scolaires sur tous les autobus de la flotte.

En dehors de cette période, il sera possible d'utiliser les supports, mais leur disponibilité ne sera pas garantie.

- Seuls les vélos à deux roues non motorisés sont acceptés.
- Certains vélos pour enfants sont trop petits pour le support.
- Limite de deux vélos par autobus.
- Il est interdit de monter à bord d'un autobus avec un vélo, sauf si celui-ci est pliant.
- Aucune réservation d'espace sur les supports n'est autorisée. Premier arrivé, premier servi.
- Service gratuit, payez seulement votre déplacement en autobus.
- Vous devez posséder la force physique nécessaire pour placer et retirer votre vélo rapidement et de façon sécuritaire. Vous devez le faire seul, sans l'assistance du chauffeur, car il ne peut d'aucune façon guitter son siège et sortir du véhicule pour vous aider. Il s'agit d'une consigne de sécurité stricte.
- En raison de restrictions imposées par les autorités gouvernementales, le transport de bicyclettes est effectué uniquement à l'intérieur d'une période comprise entre le lever et le coucher du soleil.

Des questions supplémentaires?

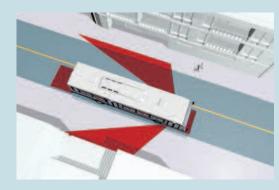
Oublié votre vélo sur un support d'un autobus?

Communiquez avec notre service à la clientèle au 418 837-2401.

ATTENTION AUX ANGLES MORTS DES AUTOBUS

Conseils de sécurité

Un conducteur d'autobus ne peut pas vous voir dans ses angles morts. Évitez de vous y trouver et soyez visible, jour et nuit.



Établissez un contact visuel avec le conducteur pour vous assurer qu'il vous a vu. N'oubliez pas qu'il pourrait ne pas vous entendre si vous l'interpellez pour signaler votre présence.

Piétons

- Traversez aux intersections et aux passages pour piétons.
- Attendez que l'autobus s'arrête avant d'avancer pour y monter.

Cvclistes

- Restez loin devant ou loin derrière l'autobus, jamais à ses côtés.
- Ne dépassez jamais l'autobus par la droite.

www.atuq.com

www.saaq.gouv.qc.ca





Le service vélo-bus

Consignes d'utilisation destinées aux voyageurs



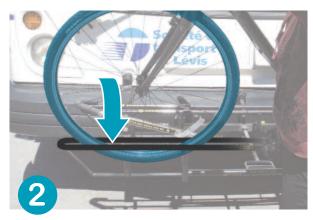


Pour installer votre vélo

À l'approche de l'autobus, faites signe au chauffeur que vous désirez utiliser le support à vélo. Si une personne veut retirer son vélo du support, vous devez attendre avant d'installer le vôtre.



Si le support est fermé, tenez votre vélo d'une main et, de l'autre, **tirez la poignée vers le haut** pour dégager le verrou. **Abaissez ensuite le support**.



Soulevez votre vélo et placez les roues dans l'espace prévu à cette fin. Le premier vélo devrait occuper l'espace le plus près de l'autobus et le guidon devrait pointer vers le côté de la porte. Le second vélo devrait pointer dans l'autre sens.



Ramenez le bras d'appui sur votre pneu aussi haut que vous le pouvez, mais sans qu'il touche au cadre ou au garde-boue.



Les sacoches, bidons et autres accessoires doivent être enlevés. Transportez-les avec yous à bord de l'autobus.



Montez à bord de l'autobus et validez votre titre de transport.

Pour retirer votre vélo

- 1 Avant d'arriver à votre arrêt, indiquez au chauffeur que vous désirez descendre votre vélo et sortez par la porte avant.
- 2 Ramenez le bras d'appui à sa position horizontale.
- 3 Descendez votre vélo du support et déplacez-le devant vous ou sur le côté de la route.
- 4 Si le support est vide, repliez-le jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.
- **(5)** Éloignez-vous de l'autobus et faites signe au chauffeur que la voie est libre.

Note : si un 2^e vélo se trouve devant votre vélo au moment où vous voulez le descendre, le chauffeur demandera au propriétaire de ce 2^e vélo de venir le retirer le temps que vous puissiez récupérer le vôtre.

La STLévis n'est pas responsable des vols ou bris de vélos survenant lors de l'utilisation de ce service.